



Un petit vison d'Europe né au sein de l'élevage de Zoodyssée.

Crédit : Zoodyssée

Conservation

Une bonne nouvelle pour le vison d'Europe

en bref

MOMIE

Un très grand loup du pléistocène en Yakoutie

La tête congelée d'un loup, vieille d'environ 40 000 ans et mesurant 40 cm de long, a été découverte dans le sol gelé de Yakoutie, dans le district d'Abyisky. En excellent état de conservation (le cerveau est encore intact), il s'agit de la tête d'un animal adulte dont l'âge est estimé entre 2 et 4 ans au moment de sa mort. Comme les crânes de loups (*Canis lupus*) contemporains mesurent entre 23 et 30 cm, on imagine que cet animal devait être de très grande taille. Il devrait être possible de comparer son matériel génétique à celui des loups actuels pour chercher à comprendre leurs relations.

Source : Siberian Times, 7/06/2019.

Le vison d'Europe (*Mustela lutreola*) est l'un des mammifères les plus menacés du continent, classé « en danger critique d'extinction » sur la liste rouge mondiale de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN), dernier stade avant celui de l'extinction en milieu naturel. En France, c'est au début du XX^e siècle que l'espèce était la plus répandue. On pouvait alors la rencontrer dans 38 départements sur 101. À partir des années 1970, le vison disparaît progressivement des Pays de la Loire et du Centre. Dans les années 1980, il s'éteint en Bretagne, en Vendée et dans les Deux-Sèvres. Un programme national d'étude de la répartition, mené entre 1991 et 1997, a permis d'établir que son aire de répartition se limite à la Charente, la Charente-Maritime, la Dordogne, la Gironde, le Lot-et-Garonne, les Landes et les Pyrénées-Atlantiques.

Les menaces qui contribuent au déclin de l'espèce sont de trois types. En premier lieu figurent la destruction et la dégradation des zones humides, aussi bien par la mise en culture, la modification de la végétation que par la pollution de l'eau, alors que l'espèce est très dépendante de ces milieux. Ensuite, la concurrence avec son cousin américain (*Neovison vison*), importé en France au début du XX^e siècle pour sa fourrure, a également joué un rôle dans le déclin de l'espèce. Plus grand et

plus fort que l'europpéen, le vison américain est en compétition directe pour le milieu et les proies. Enfin, les collisions routières ont un impact sur les populations, même si le nombre total de visons d'Europe victimes est difficile à estimer.

Des plans de conservation réussis

Pour enrayer cette catastrophe, le ministère de l'Écologie et du développement durable a mis en place à partir de 1999 une série de Plans nationaux de restauration de l'espèce dont l'ambition est dans un premier temps de stopper le déclin du vison d'Europe, puis, à moyen terme, de permettre la recolonisation d'une partie des territoires perdus par l'espèce ces dernières années. Un certain nombre d'études et d'actions de conservation ont ainsi été mises en place^a.

Le premier axe de ce plan d'action veut améliorer les connaissances quant à la répartition de l'espèce et s'appuie pour cela sur des programmes de prospection les plus ciblés possible. Le vison d'Europe est très discret, et par conséquent très difficile à observer. On peut également facilement le confondre avec son cousin américain ou le putois. Les connaissances sont donc compliquées à obtenir et à mettre à jour. La méthode la plus fréquemment utilisée est le piégeage, qui permet de relâcher l'animal après avoir effectué quelques mesures.

Le second axe concerne la lutte contre le vison d'Amérique. Ces opérations sont possibles grâce à la mise en place d'un réseau de radeaux à empreintes permettant de détecter des visons américains, afin de planifier des piégeages ciblés. Un réseau de prospecteurs s'est aujourd'hui mis en place, dont fait partie la réserve zoologique de Calviac qui participe au déploiement et au suivi de quelques 80 radeaux à empreintes à travers la Dordogne et le Lot.

Le troisième axe concerne la mise en place d'élevages conservatoires du vison d'Europe. En France, deux structures zoologiques accueillent un élevage : le parc animalier de faune européenne de 30 hectares Zoodyssée dans les Deux-Sèvres (où l'élevage est prévu pour accueillir jusqu'à 60 individus), et la réserve de Calviac en Dordogne (pouvant accueillir 5 visons). L'objectif de ces élevages, dont les individus proviennent d'Europe de l'Est, est à terme la réintroduction de l'espèce à l'état sauvage et la sensibilisation des publics à la préservation d'une espèce menacée et des zones humides qui constituent son habitat.

Quatre naissances cette année

L'élevage du parc animalier Zoodyssée a ouvert ses portes en 2015^b. Son action vise à maintenir *ex situ* des animaux reproducteurs afin de conserver l'espèce, en premier lieu mais également de multiplier les connaissances biologiques et vétérinaires. En 2018, l'équipe a été renforcée avec une responsable animalière référente. Cette même année, le groupe de Zoodyssée était constitué de neuf visons (trois femelles et six mâles). Les transferts des animaux sont gérés par le coordinateur du programme d'élevage européen de l'Association européenne des parcs zoologiques et aquariums (EAZA), Tiit Maran, également directeur du Zoo de Tallinn, en Estonie.

Le fonctionnement de l'élevage est saisonnier. Au fil de l'année et en suivant le rythme biologique de l'espèce, l'équipe apparie les visons en vue des accouplements, réalise un suivi vétérinaire des adultes, effectue des mises en contact (afin de surveiller le comportement des mâles vis-à-vis des femelles) et le suivi de la gestation et du comportement des femelles après accouplement. Bien que l'équipe a pu suspecter que des mises-bas avaient eu lieu, aucun petit n'a été recensé en 2018.

Mais en 2019, trois autres visons sont venus renforcer le cheptel reproducteur de Zoodyssée

et quatre petits (deux mâles et deux femelles) sont nés le 10 juillet d'une même femelle. Il s'agit d'une première en France ! Cette première naissance est d'autant plus importante qu'il est très difficile de parvenir à ce que l'espèce se reproduise en captivité. Le suivi quotidien doit être très précis ; l'animal est solitaire, ce qui rend les mises en contact très compliquées ; et les femelles sont réceptives (disponibles pour l'accouplement) seulement trois à cinq jours par an.

Le plan national d'action du vison d'Europe démontre que conserver une espèce n'est pas le seul fait d'un individu ou d'une institution mais de la capacité des gestionnaires à réunir autour d'un même objectif les différents acteurs nécessaires à sa préservation. Cela inclut des actions *in situ* de restauration des milieux, de lutte contre les espèces exotiques envahissantes, et *ex situ* de conservation des espèces et d'acquisition de données biologiques, toutes deux complémentaires de l'éducation des populations locales. Ces actions font d'ailleurs partie des missions assurées par les zoos et notamment ceux de l'Association française des parcs zoologiques (AFDPZ). ■

Guillaume Romano, directeur de Zoodyssée et membre de la commission pédagogie de l'Association française des parcs zoologiques,

Emmanuel Mouton, directeur de la Réserve zoologique de Calviac et membre de la commission conservation de l'Association française des parcs zoologiques (AFDPZ)

Notes

a- Coordination : Direction régionale environnement aménagement logement de Nouvelle-Aquitaine et ONCFS, animation : Cistude nature.

b- Grâce au concours financier du Département des Deux-Sèvres, propriétaire du site, des régions Poitou-Charentes et Aquitaine, de l'État et de l'Europe (Feder). Il bénéficie pour son fonctionnement annuel du soutien de la Région Nouvelle-Aquitaine, de l'État et de l'Europe.

Le vison d'Europe est classé « en danger critique d'extinction » sur la Liste rouge des mammifères continentaux de France métropolitaine.

Photo : Jean-François Noblet

